

Filière ovins viande

Dernière mise à jour : juin 2017

En orientation principale ou en atelier secondaire, la production d'ovins viande concerne beaucoup d'exploitations, surtout dans le Nord de la région. Les signes de qualité sont nombreux et très présents pour l'agneau de Nouvelle-Aquitaine, ce qui permet une meilleure valorisation que dans le reste de la France. La plupart des éleveurs sont adhérents d'OP.

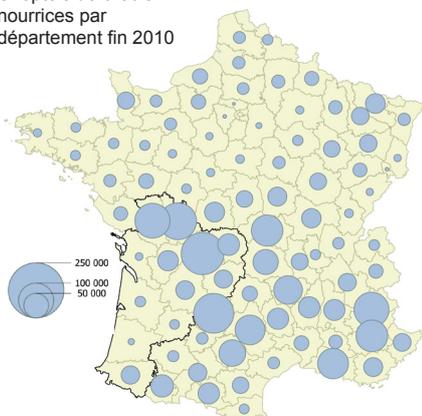
Après plusieurs années de déclin, les volumes produits se sont stabilisés en 2016. Les soutiens ont été renforcés avec la réforme de la PAC. Les prix n'ont pas décroché en 2016.

Les principaux abattoirs sont spécialisés et situés dans la zone de production.

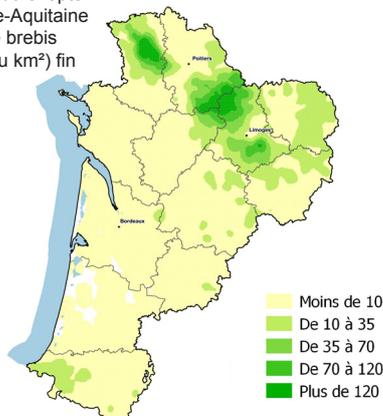
1- Les élevages

Un élevage bien implanté dans le nord de la région

Cheptels de brebis nourrices par département fin 2010



Répartition du cheptel en Nouvelle-Aquitaine (nombre de brebis nourrices au km²) fin 2010



Sources : Agreste Recensement agricole 2010, INAO

Cheptel de brebis nourrices	
Fin 2016	Total
Charente	50 000
Charente-Maritime	7 300
Corrèze	40 800
Creuse	58 500
Dordogne	44 900
Gironde	14 500
Landes	4 900
Lot-et-Garonne	12 000
Pyrénées-Atlantiques	69 600
Deux-Sèvres	141 100
Vienne	149 800
Haute-Vienne	204 500
Nouvelle-Aquitaine	797 300
France métropolitaine	3 390 000
Part de la région dans la France métr.	23,5%

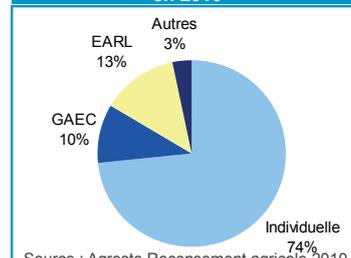
Source : Agreste Statistique agricole annuelle semi-définitive

Nombre d'exploitations élevant des brebis nourrices

Fin 2010	Ayant au moins 50 brebis nourrices	
	Total	brebis nourrices
Charente	657	231
Charente-Maritime	301	55
Corrèze	1 017	260
Creuse	1 193	381
Dordogne	1 186	256
Gironde	401	65
Landes	170	26
Lot-et-Garonne	338	86
Pyrénées-Atlantiques	1 053	314
Deux-Sèvres	1 278	717
Vienne	1 088	628
Haute-Vienne	1 958	1 017
Nouvelle-Aquitaine	10 640	4 036
France métropolitaine	49 918	17 678
Part de la région dans la France métr.	21%	23%

Source : Agreste Recensement agricole 2010

Statut juridique des exploitations détenant au moins 50 brebis nourrices en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010

Avec près de **800 000 brebis nourrices**, la région Nouvelle-Aquitaine compte 23 % de l'effectif global de brebis nourrices de France métropolitaine en 2016. Au sein de la région, trois départements regroupent 62 % des effectifs : Haute-Vienne, 26 %; Vienne, 19 % et Deux Sèvres, 18%.

Le cheptel a diminué de plus de 40 % dans la région au cours des quinze dernières années. L'âge élevé des éleveurs, les difficultés de renouvellement, la technicité de la conduite de troupeau et les crises conjoncturelles ont freiné cette production. L'hémorragie du cheptel a ralenti depuis 2012. Depuis la révision à mi-parcours de la PAC en 2010, cette production est mieux soutenue.

Au delà des nombreuses exploitations comptabilisant uniquement quelques brebis, en 2010, 4 000 en détenaient au moins 50, effectif minimum pour prétendre à l'aide ovine. Elles regroupaient 90 % du cheptel régional. 57 % de ces exploitations étaient spécialisées en ovins viande, elles avaient un cheptel moyen de 250 brebis mères et une SAU moyenne de 64 ha. Pour les autres, l'atelier ovin est souvent complémentaire d'un élevage de bovins viande ou de cultures. Les exploitations spécialisées sont globalement plus petites que celles où la production ovine est combinée à d'autres productions.

L'emploi lié aux ovins viande dans les élevages de Nouvelle-Aquitaine est estimé à environ 3 700 équivalents temps plein*.

* estimation au prorata de la PBS ovine dans la PBS totale des exploitations ayant des brebis nourrices

Ces statistiques ne tiennent pas compte de la production d'agneaux de lait de race laitière, principalement présente dans les Pyrénées-Atlantiques, et qui constitue un sous-produit de la production laitière.

Répartition des exploitations selon leur cheptel de brebis nourrices			
Fin 2010	Nombre	% des exploitations	% des brebis
moins de 50	6 604	62%	10%
50 à 99	1 335	13%	9%
100 à 199	1 128	11%	16%
200 à 299	561	5%	14%
300 à 399	449	4%	16%
400 à 499	263	2%	12%
500 et plus	300	3%	22%
Total	10 640	100%	100%

Source : Agreste Recensement agricole 2010

Un élevage extensif qui valorise l'herbe

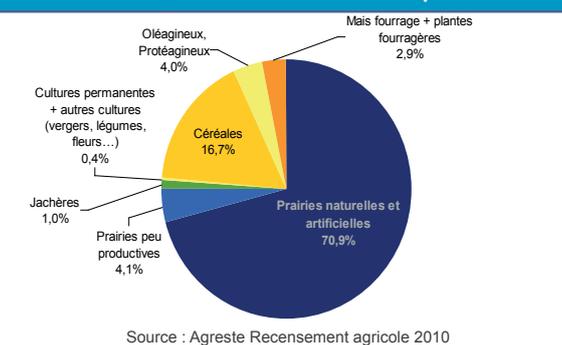
D'après le recensement agricole de 2010, 96 % des brebis nourrices élevées dans la région pâturent. Dans la moitié des élevages, le pâturage se fait même toute l'année. Les surfaces agricoles des élevages ayant au moins 50 brebis sont constituées à plus des trois quarts d'herbe et de plantes fourragères. Les ovins permettent en particulier de valoriser des surfaces peu productives. Ainsi, dans les départements comprenant des zones de montagne ou de piémont (Pyrénées-Atlantiques, Corrèze, Creuse), les élevages d'ovins viande utilisent plus de prairies peu productives que les autres. Les céréales cultivées peuvent être destinées à la vente ou à l'intraconsommation par le bétail; le triticale est la deuxième céréale la plus produite dans les élevages d'ovins viande derrière le blé tendre. Le degré élevé d'autonomie alimentaire des élevages limite l'impact environnemental des transports d'aliments et l'impact économique des fluctuations de leurs prix.

Avec 1,0 UGB par ha de surface fourragère (source RA2010), les élevages spécialisés en ovins viande sont particulièrement extensifs (par comparaison, le taux de chargement moyen en Nouvelle-Aquitaine est de 1,7 en ovins lait, 1,4 en bovins lait, 1,2 en bovins viande, 1,4 en caprins).

De nombreux départs en retraite

Le renouvellement générationnel est un enjeu pour la filière. Au delà même des tous petits troupeaux souvent élevés par des retraités, 29 % des chefs d'exploitations détenant au moins 50 brebis mères avaient au moins 55 ans en 2010. C'est quatre points de plus que les exploitants ayant au moins 10 vaches. 70 % d'entre eux ne savaient pas qui allait reprendre leur exploitation. L'élevage ovin viande offre donc de nombreuses opportunités d'installations, en atelier unique ou complémentaire.

Répartition de la SAU des exploitations ayant au moins 50 brebis nourrices en Nouvelle-Aquitaine



Glossaire

- AB : agriculture biologique
- AOP : appellation d'origine protégée
- EBE : excédent brut d'exploitation
- EARL : entreprise agricole à risque limité
- GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun
- ICHN : indemnité compensatoire de handicap naturel
- PHAE : prime herbagère agro-environnementale
- IGP : identification géographique protégée
- OP : organisation de producteurs
- PBS : production brute standard
- RA2010 : recensement agricole 2010
- RCAI : résultat courant avant impôt
- SAU : superficie agricole utilisée
- SIQO : signes d'identification de qualité et d'origine
- TEC : tonne équivalent carcasse
- UGB : unité gros bétail
- UTANS : unité de travail annuel non salarié

Les éleveurs ovins viande et la nouvelle PAC

Entre 2013 et 2015, première année de nouvelle PAC, hors Pyrénées-Atlantiques, (département exclu de l'analyse car l'élevage ovin lait y est dominant alors qu'il est très largement minoritaire dans les autres), le montant moyen des aides PAC des exploitations ovines spécialisées a augmenté de 11 % (aides 1er pilier + ICHN).

Les élevages ont bénéficié d'une progression de l'aide couplée ovine, qui représente 22 % des aides PAC perçues en 2015. La nouvelle ICHN (en comparaison du total ICHN + PHAE 2013) profite également aux éleveurs ovins et représente le quart des aides PAC en 2015. La réforme à venir du zonage ICHN et des montants correspondants constitue ainsi un point de vigilance particulier dans cette filière.

La convergence des aides découplées devrait profiter à l'horizon 2019 aux producteurs de la filière et conforter les montants moyens

de soutiens PAC.

L'aide ovine en 2016

Sur les 3 200 demandes d'aide ovine déposées pour 2016 en Nouvelle-Aquitaine hors Pyrénées-Atlantiques, le cheptel moyen est de 240 brebis ou agnelles d'au moins un an. Un quart en possèdent plus de 330.

46 % des élevages, représentant 60 % du cheptel, sont engagés dans une démarche officielle de qualité (IGP, Label Rouge ou AOP). Dans les trois premiers départements (Haute-Vienne, Vienne et Deux-Sèvres), les deux-tiers des ovins proviennent d'élevages engagés en SIQO (voir encadré p. 3).

La quasi-totalité des éleveurs des trois principaux départements producteurs ont pu bénéficier de l'aide complémentaire pour contractualisation (adhésion à une OP) ou vente directe. Ils sont également largement majoritaires dans les autres départements.

Les demandes d'aide ovine déposées pour 2016 (les Pyrénées-Atlantiques sont exclues du tableau car l'élevage ovin lait y est dominant)

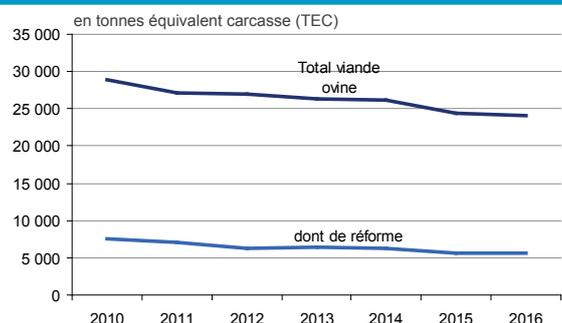
	Nombre de dossiers de demande d'aide ovine 2016	Cheptel moyen éligible	Cheptel total éligible	SIQO : % d'élevages engagés		AB : % d'élevages engagés		Contractualisation ou vente directe : % d'élevages engagés	Contractualisation ou vente directe : % de cheptel
				SIQO : % de cheptel	AB : % de cheptel	d'élevages engagés	de cheptel		
Charente	181	269	48 602	39%	46%	5%	4%	86%	95%
Charente-Maritime	46	146	6 705	9%	13%	s	s	57%	68%
Corrèze	244	147	35 931	28%	37%	2%	4%	73%	84%
Creuse	357	157	56 058	31%	42%	3%	3%	81%	90%
Dordogne	211	155	32 697	36%	51%	9%	10%	64%	81%
Gironde	61	193	11 773	26%	22%	15%	11%	64%	57%
Landes	21	143	2 997	5%	4%	s	s	48%	61%
Lot-et-Garonne	72	138	9 945	18%	30%	8%	7%	58%	67%
Deux-Sèvres	643	261	167 990	53%	69%	3%	2%	89%	96%
Vienne	515	328	168 985	54%	67%	3%	3%	87%	94%
Haute-Vienne	848	266	225 749	57%	67%	4%	3%	86%	94%
Nouvelle-Aquitaine hors Pyrénées-Atlantiques	3 199	240	767 432	46%	60%	4%	3%	82%	92%

Source : traitement Sriset d'après extractions Isis

2- La production dans les élevages

Après plusieurs années de baisse, à environ 24 000 TEC, la production régionale de viande ovine se stabilise en 2016.

Évolution de la production en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste Statistique agricole annuelle (2016 semi-définitif)

Volumés produits en Nouvelle-Aquitaine en têtes et en tonnage				
En 2016 (chiffres provisoires)	Production d'agneaux de lait	Production en têtes d'autres agneaux	Production d'ovins de réforme	Production totale de viande ovine en TEC
Charente	0	60 637	10 580	1 411
Charente-Maritime	0	9 846	1 842	243
Corrèze	0	31 641	4 879	763
Creuse	0	46 614	7 296	1 119
Dordogne	821	51 394	8 480	1 208
Gironde	831	8 745	1 151	179
Landes	1 294	2 363	450	53
Lot-et-Garonne	944	10 924	4 807	350
Pyrénées-Atlantiques	357 373	66 932	81 390	4 932
Deux-Sèvres	929	184 550	30 147	4 454
Vienne	1 046	206 998	32 275	4 768
Haute-Vienne	0	202 622	29 016	4 643
Nouvelle-Aquitaine	363 238	883 266	212 313	24 123

Source : Agreste Statistique agricole annuelle (2016 semi-définitif)

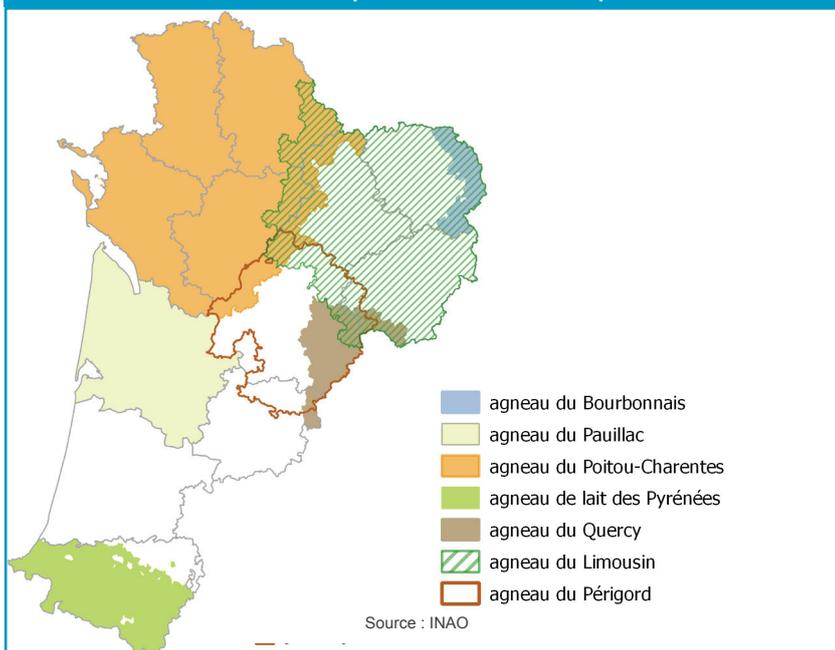
En ovin viande, les **signes de qualité** sont beaucoup plus présents en Nouvelle-Aquitaine qu'au niveau national. Ainsi, en 2010, la moitié des brebis nourrices étaient élevées dans une exploitation engagée dans un SIQO ovin (hors bio) en Nouvelle-Aquitaine, contre seulement 20 % dans le reste de la France. Les IGP et Label Rouge sont nombreux et confèrent différenciation et notoriété à la viande ovine produite dans la région.

De plus, en 2015, 23 200 brebis nourrices sont élevées en certifié **bio**, un chiffre en augmentation de 13 % en un an. Elles appartiennent à 214 fermes bio de la région. Les conversions au bio sont également en fort développement, même si la dynamique est moins marquée que dans d'autres régions où les IGP et Label Rouge sont moins présents.

IGP et Label Rouge présents en Nouvelle-Aquitaine :

- Agneau du Bourbonnais
- Agneau du Limousin, Agneau Le Baronet
- Agneau de lait des Pyrénées (constitue un revenu complémentaire pour les éleveurs ovins lait)
- Agneau de Pauillac
- Agneau du Périgord
- Agneau du Poitou-Charentes, Label Rouge "Le Diamandin"
- Agneau du Quercy

IGP viande ovine présents en Nouvelle-Aquitaine



Source : INAO

Les chiffres-clés du bio en 2015

(source Agence Bio) :

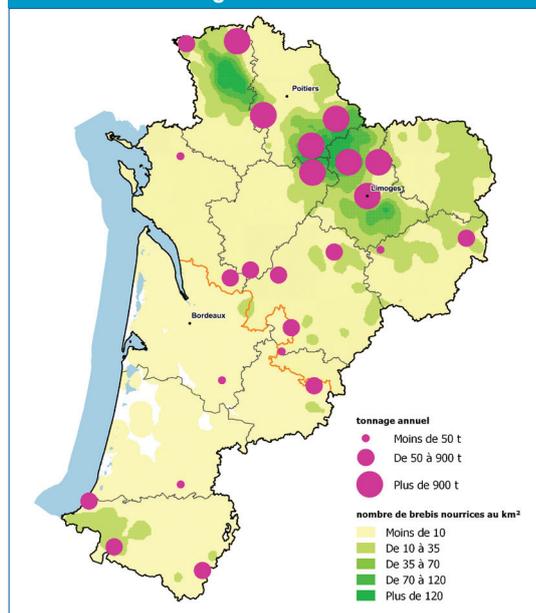
- 214 élevages ovins viande en Nouvelle-Aquitaine, 1 284 en France
- 30 élevages en cours de conversion, 204 en France
- 3,2 % du cheptel contre 4,8 % au niveau national (bio + conversion)
- +15 % en un an, en Nouvelle-Aquitaine comme au niveau national (cheptel bio + conversion)

3- Les abattages

Sur les 35 abattoirs que compte la région en 2016, 24 travaillent les ovins. Les plus forts tonnages sont réalisés au Vigeant (86), à Thouars (79) et à Bellac (87), où les abattoirs sont spécialisés en viande ovine et caprine. Suivent ceux de Bessines-sur-Gartempes (87), Limoges (87) et Lusignan (86) qui comportent également des chaînes d'abattage de bovins. Les principaux abattoirs sont implantés dans les territoires traditionnellement producteurs d'agneaux.

En 2016, 1,3 millions d'ovins ont été abattus dans la région (dont 78 % d'agneaux), représentant 26 milliers de tonnes.

Abattages d'ovins en 2016

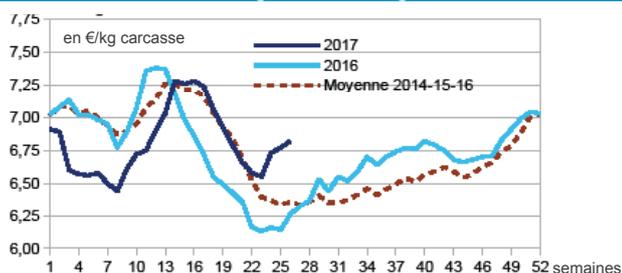


Sources : Ministère de l'agriculture - enquête mensuelle auprès des abattoirs ; densité de brebis : Agreste RA2010

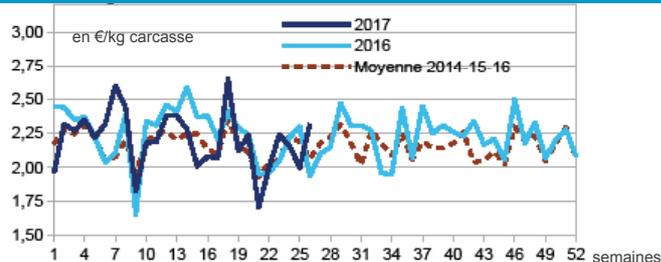
4- L'évolution des prix

Le cours de l'agneau enregistre de fortes variations saisonnières en lien avec la saisonnalité prononcée de sa consommation (pic de consommation à l'occasion des fêtes de Pâques)

Cotation agneau 16-19 kg couvert U



Cotation brebis ciré O



Source : FranceAgriMer Commissions hebdomadaires de cotation de Poitiers

5- Résultats économiques des élevages

Le réseau d'information comptable agricole (RICA) 2015 comporte dans son échantillon 34 exploitations spécialisées en ovins viande en Nouvelle-Aquitaine. Elles élèvent en moyenne 413 brebis-mères, sur 89 ha, contre 494 brebis-mères sur 149 ha dans le reste de la France.

Malgré une taille inférieure, l'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen est en 2015 légèrement plus élevé en Nouvelle-Aquitaine. La différence se fait surtout par une meilleure valorisation des agneaux, qui s'explique sans doute par le poids important de la production sous signe de qualité. Une production secondaire (représentant moins d'un tiers du produit brut standard) en bovins viande ou en céréales vient aussi plus souvent compléter le production ovine en Nouvelle-Aquitaine, mais cela joue plus marginalement dans l'écart d'EBE moyen.

Calculées par UGB ovine, les charges d'approvisionnement sont équivalentes en Nouvelle-Aquitaine et dans le reste de la France. Le premier poste est celui des aliments, le second celui des frais vétérinaires. Les autres charges hors approvisionnement sont mieux contenues en Nouvelle-Aquitaine, en particulier l'achat et l'entretien de petit matériel.

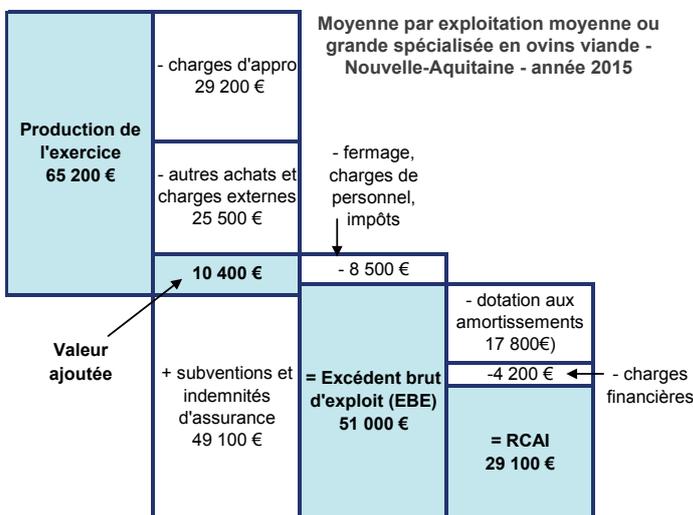
Le soutien par les subventions est déterminant dans les résultats des éleveurs d'ovins viande. Les aides couplées ovines constituent un quart des subventions allouées en 2015. Moins grands et moins souvent en zone de montagne qu'ailleurs, les élevages ovins viande de Nouvelle-Aquitaine touchent en moyenne moins de subventions que les autres.

Une fois déduites les charges financières et la dotation aux amortissements, le résultat courant avant impôt (RCAI) moyen est comme l'EBE plus favorable en Nouvelle-Aquitaine qu'ailleurs en 2015 : 23 100 € par unité de travail non salarié, contre 18 800 €.

La taille réduite de l'échantillon et son renouvellement important rendent fragile l'analyse de l'évolution des résultats économiques des éleveurs d'ovins viande en Nouvelle-Aquitaine. Il semblerait cependant que la situation plus favorable dans la région ne soit pas spécifique à 2015.

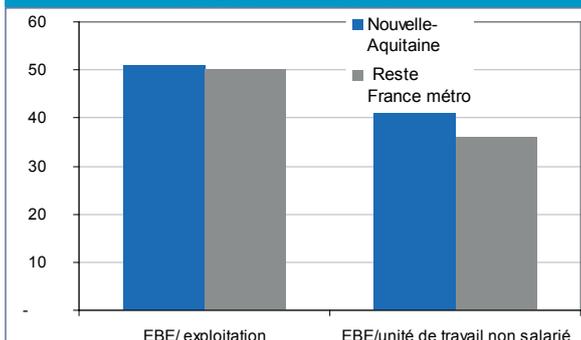
Principaux agrégats comptables

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins viande, en 2015 en €	Nouvelle-Aquitaine	Reste de la France métro.
Production exercice	65 200	60 500
Charges approvisionnement	29 200	33 600
Autres charges	25 500	31 700
Valeur ajoutée	10 400	-4 900
Subventions exploitation reçues	48 700	61 900
dont aides couplées ovines	12 600	15 700
aides découplées	20 100	23 700
ICHN	9 800	16 500
Indemnités assurances	400	1 400
Fermages et loyers	5 100	5 900
Impôts et taxes	1 200	900
Charges de personnel	2 200	1 700
Excédent brut exploitation (EBE)	51 000	50 000
Dotations aux amortissements	17 800	22 300
Résultat exploitation	33 300	28 100
Charges financières	4 300	2 100
Résultat courant avant impôts (RCAI)	29 100	26 100
Nombre d'unités de travail non salarié (utans)	1,3	1,4
RCAI par utans	23 100	18 800



Source : Agreste RICA

EBE des exploitations spécialisées en ovins viande en 2015 en milliers d'€



Source : Agreste RICA

Charges d'aliments dans les exploitations spécialisées en ovins viande en 2015

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins viande, en 2015 en €	Nouvelle-Aquitaine	Reste de la France métro.
Effectif moyen de brebis nourrices	413	494
Effectif moyen de brebis nourrice par utans	328	356
Charges aliments concentrés pour ovins	12 600	14 900
Charges aliments grossiers pour ovins	1 400	1 200
Charges aliments ovins totaux par UGB ovine	145	144

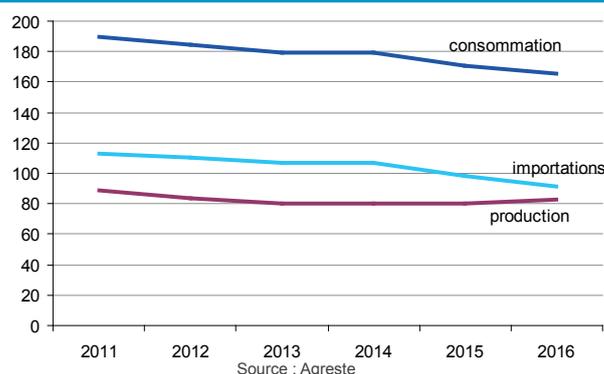
6- Marché international de la viande ovine

En 2016, la France est le **troisième producteur de viande ovine de l'Union européenne** derrière le Royaume-Uni et l'Espagne, avec 83 000 tec (tonnes équivalent carcasse).

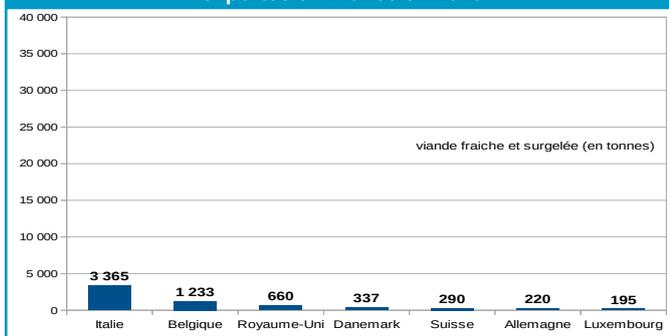
Elle est loin d'être autosuffisante : elle importe plus de viande ovine qu'elle n'en produit. 91 000 tec ont été importées en 2016, principalement du Royaume-Uni (45 %), d'Irlande (18 %) et de Nouvelle-Zélande (17 %). Ces importations ont cependant sensiblement diminué, en lien avec une **baisse de la consommation**. Entre 2000 et 2016, la consommation française de viande ovine s'est réduite de 22 %. La France reste cependant le deuxième pays européen consommateur de viande ovine derrière le Royaume-Uni.

Les modes d'élevage et les tailles des structures varient fortement d'un pays à l'autre. La taille moyenne du troupeau français est très inférieure à celle des principaux pays producteurs. En Nouvelle-Zélande en particulier, le troupeau moyen est de 2 200 brebis sur 600 ha, mobilisant 2 équivalents temps plein.

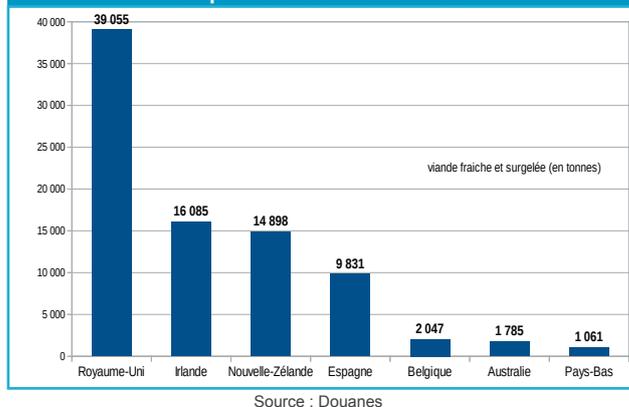
Production, consommation et importations françaises de viande ovine



Principales destinations de la viande ovine exportée en France en 2016



Principales provenances de la viande ovine importée en France en 2016



7- Principales OP présentes en Nouvelle-Aquitaine

- **ADEDS** Association des Éleveurs des Deux-Sèvres, Parthenay (79)
- **ADOV** Association pour le Développement Ovin de la Vienne, Montmorillon (86)
- **Agnel** (union des sections ovines d'UNIVIA et Expalliances), Thiviers (24)
- **AOBB** Alliance Ovine Basquo-Béarnaise, Oloron-Sainte-Marie (64)
- **Axuria**, Mauleao (64)
- **CAOSO** Coopérative Agricole Ovine du Sud-Ouest, Idaux-Mendy (64)
- **CAVAC-VSO** Vendée Sèvres Ovins, siège social à La Roche-sur-Yon (85)
- **CAVEB**, à Chatillon sur Thouet (79)
- **ECOOVI** Éleveurs Centre Ouest OVins (union de Bellac ovins et des sections ovines de CEPV-Altitude et de CORALI), Peyrat de Bellac (87)
- **GEG** Groupement des Éleveurs Girondins, Gironde-sur-Dropt (33)
- **Limovin**, Limoges (87)
- **Lur berri**, Aïcirits-Camou-Suhast (64)
- **OBL** Ovins Berry Limousin (union des sections ovines de CELMAR et CCBE), Saint-Benoit-du-Sault (36)
- **Opalim**, association d'éleveurs de Haute-Vienne, Creuse, Charente et Charente-Maritime, Panazol (87)
- **Poitou ovin**, Montmorillon (86)
- **Ter'élevage** union de coopératives, Viennay (79)

8- Interprofession et instituts techniques

Interbev Ovin (comité régionaux)

Institut de l'élevage, avec en particulier le

CIIRPO Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine; Saint-Priest-Ligouère (87), dont le rôle est de diffuser des connaissances techniques, mettre en œuvre des actions de recherche

et contribuer avec ses partenaires à l'installation de nouveaux ateliers

CREO Centre de Recherches et d'Expérimentation Ovines, à Coulaures (24), ferme expérimentale qui a pour mission de répondre aux préoccupations de la filière en associant zootechnie et rentabilité et en développant les pratiques agro-

écologiques au sein des exploitations.



www.inn-ovin.fr, le site des partenaires de la filière

APOSNO association pour l'organisation du salon national ovin **TechOvin**, Bellac (87)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Agreste

©AGRESTE
2017

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1

Cette fiche est disponible sur le site internet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine :

www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49

Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr